Le Conseil des Ministres s’est réuni le jeudi 11 avril 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Le Président de la République a entamé sa communication pardes félicitations adressées aux Forces de Défense et de Sécurité pour la bonneorganisation des cérémonies de Prise d'Armes le 04 avril à l'occasion du 53eanniversaire de notre indépendance.

Le Chef de l'Etat a présenté au Conseil une communication portant sur ladynamique globale de modernisation de l'administration publique, en vue del'ancrage de la culture de performance en son sein.
A ce sujet, le Président de la République a souligné l'impératif d'adaptationcontinue de l'Administration aux enjeux stratégiques d'un monde en perpétuellemutation. Dès lors, a indiqué le Président de la République, il convient des'imposer une exigence de résultats dans l'administration, afin de consolider laperformance de l'Etat. Le Chef de l'Etat a rappelé l'enjeu fondamental queconstitue l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques, eninsistant sur la qualité de la dépense publique.

Le Président de la République a relevé dans cette dynamique, le rôle de conseilet d'appui, dévolu à la Délégation Générale à la Réforme de l'Etat et àl'Assistance Technique (DGREAT). Il a engagé les ministères à entreprendre aveccette structure, un audit organisationnel de leurs services, au terme duquel unplan stratégique à moyen terme doit être proposé et des contrats de performanceadoptés sur la base d'indicateurs mesurables.

Le Chef de l'Etat, a par ailleurs, invité le Premier Ministre, à actualiser,avec l'appui de la DGREAT, le Schéma Directeur de la Réforme de l'Etat sous leformat d'un Schéma Directeur de Modernisation de l'Action Publique (SDMAP).

Ce document d'orientation devra fixer le cadre stratégique de la modernisationde l'administration sous l'angle de la simplification des procédures d'offre deservices publics et de la déconcentration du processus décisionnel pour lerapprocher de la demande. A cet égard, il a demandé au Premier Ministre des'assurer de la finalisation de la charte de la qualité du service public.
Le Président de la République a, en outre, insisté sur la nécessité impérieusede rendre opérationnelle, la Commission d'Evaluation des Politiques etProgrammes Publics.

Abordant le deuxième volet de sa communication : le pilotage économique etfinancier de l'Etat dans une optique de relance de l'économie nationale, leChef de l'Etat a souhaité que 2013 soit l'année de la relance économique, avecune amélioration substantielle du taux de

croissance, qui oscillait en moyenneautour 3,3 % depuis 2006, l'objectif recherché étant de le porter à 7 % àpartir de 2015. Cette évolution permettra, d'après le Président de laRépublique, d'inscrire notre pays dans la voie de l'émergence économique.

A cette fin, le Président de la République a invité le Premier Ministre àaccélérer le rythme des réformes, à lever les contraintes qui limitent laqualité de l'environnement global des affaires et à mettre en place unepolitique efficace de réalisation des investissements publics et d'appui auxsecteurs porteurs de croissance.

Le Chef de l'Etat a exprimé toute l'attention qu'il porte au suivi permanent del'activité gouvernementale qui constitue, à ses yeux, un impératif catégorique.A ce sujet, le Président de la République, a annoncé qu'il présiderarégulièrement, un Conseil national des finances publiques, afin de veiller à lamise en œuvre de la politique financière de l'Etat et tous les trois mois, unConseil national d'évaluation de nos performances économiques et sociales.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a évoqué sa participation le 25 mars2013 à Nouakchott au 15eme sommet de l'Organisation pour la Mise en Valeur duFleuve Sénégal (O.M.V.S), en mettant l'accent sur les projets en cours deréalisation conformément aux missions assignées à l'organisation.

Le Président de la République a ensuite fait état de son déplacement à Durbanen Afrique du Sud le 27 mars 2013, pour prendre part au sommet des BRICS(Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), occasion d'un dialogue de hautniveau BRICS/Afrique. Le Chef de l'Etat a indiqué avoir au cours de cetterencontre, pris la parole au nom de ses pairs, pour présenter le programmeprioritaire de l'Afrique, concernant la coopération sur les infrastructuresentre notre continent et les BRICS.

Les principales conclusions du sommet, a indiqué, le Président de laRépublique, ont porté sur :

le lancement d'un partenariat entre lesBRICS et l'Afrique ;

l'organisation en marge du sommet du G20en septembre 2013, à Saint Petersburg, en Russie, d'une table ronde sur lefinancement des Infrastructures en Afrique.

Le Chef de l'Etat a rendu compte au Conseil des résultats de son voyage àWashington à l'invitation du Président Barack OBAMA. Il a réitéré sesremerciements et sa gratitude au Président OBAMA et à son Administration pour l'accueilet les discussions fructueuses.

Pour conclure sa communication, le Chef de l'Etat a tenu à réagir sur le débatpublic en cours portant sur la dépénalisation de l'homosexualité au Sénégal. Ace sujet, il a souligné avec fermeté que l'Etat n'a jamais envisagé une telleoption, qu'il exclut totalement sous son magistère. Il a réitéré son ancragedans nos valeurs culturelles de base qui ne peuvent

s'accommoder d'une optionde dépénalisation de l'homosexualité.

Le Président de la République a enfin exprimé son émotion et sa vivepréoccupation face aux drames dont sont victimes les pêcheurs artisanaux. Il anotamment fait état des récents accidents survenus à Saint Louis dansl'embouchure du fleuve Sénégal. Après avoir présenté ses condoléances attristéesaux parents des victimes, le Chef de l'Etat a engagé le Premier Ministre et lesMinistres concernés à prendre dans les meilleurs délais, les mesures deprévention nécessaires pour juguler ce fléau.

Dans sa communication au Conseil, Le Premier Ministre a rendu compte desactivités gouvernementales, notamment :

- les réunions interministérielles sur leplan d'urgence de lutte contre les inondations les 25 mars, 2 et 9 avril 2013 ;

- la réunion de travail tenue le 6 avril2013 sur les importations de riz et de sucre ;

- la réunion interministérielle sur leprojet de croissance économique ;

- l'installation de la CommissionNationale sur la Réforme Foncière ;

- le lancement de la semaine de lajeunesse.

Le Premier Ministre a également informé le Conseil de la mise en œuvre duprojet des bourses familiales, dont la phase pilote, prévue en juillet 2013,permettra de doter 50.000 ménages dans les 14 régions du pays.

Le Chef du Gouvernement a, en outre, invité tous les membres du Gouvernement, àse concentrer sur les enjeux du moment avec rigueur.

Le Premier Ministre a, salué les orientations du Chef de l'Etat dans sadynamique de promouvoir au sein de l'administration une culture de gestion axéesur les résultats et l'évaluation des politiques publiques. Il a ainsi engagéles administrations à mieux servir les citoyens dans la transparence, larationalité et l'efficacité.

Le Ministre de l'Hydraulique et l'Assainissement a fait au Conseil unecommunication sur le projet de réalisation de 1600 forages, soumis aufinancement de la Banque Islamique de Développement(BID) sur l'initiative de laCommission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

La Banque va en effet, accorder aux huit (08) Etats membres, un financement surressources ordinaires en raison de 8 milliards par Etat.

Le Sénégal pourra ainsi réaliser :

Soixante (60) forages équipés àmotricité humaine ;

Trente (30) forages à système solaire ;

Vingt (20) forages multi-villages quipermettent d'atteindre une population plus importante.

Le Ministre de la Restructuration et de l'Aménagement des Zones d'Inondations ainformé le Conseil du démarrage effectif des travaux de construction sur lessites de recasement de Tivaouane Peul-Niaga. Ainsi, les fondations pour 150 logementssont déjà en place sur un total de 200 logements, à livrer dans la premièrephase de conduite du projet.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- « le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation etde fonctionnement de l'Agence Nationale de la Sécurité de Proximité (ANSP) ».

Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les mesures individuellessuivantes :

Monsieur Papa Omar NDIAYE, Conseillerprincipal des Affaires étrangères de classe exceptionnelle, précédemmentAmbassadeur Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et desSénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur extraordinaire etplénipotentiaire auprès de Son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA,Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, avec résidenceà Alger, en remplacement de l'Ambassadeur Papa Ousmane SEYE, appelé à d'autresfonctions ;

Madame Khadidiatou Tall DIAGNE,Professeur d'Enseignement secondaire principal de classe exceptionnelle, estnommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Son ExcellenceMonsieur Moncef MARZOUKI, Président de la République Tunisienne, avec résidenceà Tunis, en remplacement de l'Ambassadeur Amadou SOW, appelé à d'autresfonctions ;

Monsieur Amadou Tidiane DIA, Général deDivision (CR), est nommé Commissaire général au Pèlerinage aux Lieux saints del'Islam, en remplacement de El Hadj Mansour DIOP, appelé à faire valoir sesdroits à une pension de retraite ;

Madame Anta SECK, IngénieurHydraulicien, précédemment Directrice de la Gestion et de la Planification desRessources en eau, est nommée Directeur général de la Société nationale desEaux du Sénégal (SONES) au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement,en remplacement de Monsieur El Hadji Abdourahmane DIOUF ;

Monsieur Amadou Seydou DIA, Ingénieur duGénie rural, précédemment Inspecteur technique au Ministère de l'Hydraulique etde l'Assainissement, est nommé Directeur de la

Gestion et de la Planificationdes Ressources en Eau (DGPRE), en remplacement de Madame Anta SECK, appelée end'autres fonctions.

Monsieur Alioune LECOR, Professeurd'Histoire et de Géographie, titulaire d'un DESS en Management,décentralisation et développement territorial, est nommé Directeur des Etudeset de l'Evaluation des Projets en remplacement de Monsieur Aliou SECK, appelé àd'autres fonctions ;

Madame Khady SAMBA, Professeur demathématique, titulaire d'un DESS Banque et Finance est nommée Directeur duFonds d'Impulsion à la Micro Finance au Ministère de la Femme, de l'Enfance etde l'Entreprenariat féminin, en remplacement de Monsieur Abdel Kader BA, appeléà d'autres fonctions ;

Monsieur Massamba GUEYE, Professeurprincipal de lettres modernes, est nommé Directeur général de la Compagnienationale du Théâtre Daniel Sorano, en remplacement de Monsieur OusmaneDIAKHATE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mbargou LO, Ingénieur agronome,précédemment Chef de la Division Défense des Cultures à la DPV, est nomméDirecteur de la Protection des Végétaux (DPV) au Ministère de l'Agriculture etde l'Equipement rural, en remplacement de Madame Mariètou DIAWARA, appelée àd'autres fonctions ;

Monsieur Ousmane MBAYE, Commissaire auxEnquêtes économiques, précédemment Adjoint au Chef de la Division de laConsommation et de la Sécurité des Consommateurs à la Direction du Commerceintérieur, est nommé Directeur du Commerce intérieur, au Ministère du Commerce,de l'Industrie et du Secteur informel, en remplacement de Monsieur AmadouSeydou DIALLO ;

Monsieur Ibrahima AGNE, Comptable, estnommé Président du Conseil d'Administration de l'Office national del'Assainissement du Sénégal (ONAS) au Ministère de l'Hydraulique et del'Assainissement, en remplacement de Monsieur Momar NDIAYE ;

Monsieur Khalifa GUEYE, Administrateurcivil principal de classe exceptionnelle, est nommé Président du Conseil deSurveillance de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie auMinistère de l'Economie et des Finances.

Revenir